

Déviations 40/2022

Un aperçu des déviations du **3 octobre 2022** au **9 octobre 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
03/10/2022	LUN	19/19	25R/25R	0000-0115	Conditions météorologiques à l'aéroport.
05/10/2022	MER	25/19,25R	25R/25R	2300-0000	La piste ou taxiway est indisponible.
06/10/2022	JEU	25/19,25R	25R/25R	0000-0130	Suite.
		25/19,25R	25R/25R	2300-0000	La piste ou taxiway est indisponible.
07/10/2022	VEN	25/19,25R	25R/25R	0000-0600	Suite.
08/10/2022	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-1756	Variations entre 280°-320° max 14kts.
09/10/2022	DIM	25/19,25R	19/19	1534-1600	Le vent hors limites pour les pistes 25R/L. La piste 07 est aussi en vent arrière. La meilleure option est la piste 19 (le vent dévie entre 180° et 100°).



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval versprekt, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de schriftelijke toestemming van de Ombudskamer van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

